

En cas de problème d'affichage, [cliquez-ici](#).
[Voir cet email dans votre navigateur](#).



Le mot de la Présidente Valérie Plagnol



Préparer l'atterrissage sans dérapage...

Comme (presque) chaque année, la rentrée des classe – en présentiel – cadence notre retour à l'activité après une saison d'été où la météo semble avoir pris le pas sur les questions économiques.

Comme nous l'avions signalé, les statistiques d'activité parues au cours de l'été ont confirmé le rebond – spectaculaire parfois – de l'activité économique, d'autant plus important quand on le compare aux niveaux particulièrement déprimés de 2020.

La réouverture de l'activité dans le secteur des services soutient la tendance générale, tandis que le secteur manufacturier souffre de tensions sur les chaînes de production et de logistique. Celles-ci ont provoqué des hausses de prix et même des ruptures d'approvisionnement. Pourtant, la dynamique générale profite de la hausse de la consommation finale, de la reprise de l'emploi, et de l'amélioration des perspectives d'investissement. La politique budgétaire d'urgence a continué de protéger une majorité d'activités (les niveaux de faillites d'entreprises sont exceptionnellement bas) et alimenté l'épargne des ménages, dont le supplément s'élèverait à près de 160 milliards d'euros.

La puissance du rebond incite les autorités à réduire progressivement les aides publiques. Ainsi, en France, le gouvernement a annoncé la fin du « quoi qu'il en coûte » pour ne maintenir que des mesures plus ciblées. De leur côté, les Banques Centrales des Etats-Unis et d'Europe ont commencé à signaler un ralentissement progressif des achats d'actifs mis en place au printemps 2020. Alors que la hausse des prix des matières premières et de l'énergie ainsi que celle de certains produits industriels, comme les hausses de salaires

liées au manque de main d'œuvre, poussent les prix finaux, les investisseurs s'inquiètent d'une rechute trop marquée de l'activité, du fait du retrait simultané des dépenses publiques et des Banques Centrales.

Nous pensons que ce retrait s'annonce très progressif et que la capacité à maintenir les économies ouvertes continue de prévaloir, grâce notamment aux effets des campagnes de vaccination.

En effet : La normalisation des politiques budgétaires tient à l'amélioration des rentrées fiscales, à la fin des aides publiques, tandis que les plans d'aides et de relance sont encore en phase de mise en œuvre. C'est le cas en Europe, où l'approbation des différents plans de relance, adossés aux aides et financements européens baptisés « *Next Generation EU* », devrait continuer de soutenir les plans d'investissement, principalement en faveur de la digitalisation et de la transition climatique.

- Aux Etats-Unis, le Président Biden, qui a obtenu du Sénat un accord pour un plan d'infrastructures de 1100 milliards de dollars, reste encore prisonnier de l'approbation de l'aile gauche du Parti Démocrate, qui entend conditionner son accord à un plan encore plus ambitieux de 3500 milliards de dollars. Ces attermoissements retardent la mise en œuvre de ces dépenses, tandis que les déficits du budget fédéral ne cessent de se creuser. En revanche la situation reste plus incertaine :
- Pour les pays où la pandémie continue de progresser et où les moyens publics sont moindres. Le Fonds Monétaire International a débloqué un plan d'aide exceptionnel de 650 milliards de dollars en faveur des pays les plus pauvres.
- En Asie, la Chine, à un an de la réunion du Comité Central du PCC, connaît un tour de vis politique et économique sous la bannière de « la prospérité commune », qui s'est traduite par un ralentissement dans le secteur de l'immobilier, les services d'éducation et la Tech. La résurgence de cas d'infection à la Covid-19 et la politique du « zéro-covid », ont poussé les autorités à fermer les ports de Shanghai et Shenzhen, aggravant les tensions sur les chaînes de distribution mondiales. Ces tensions pèsent sur la conjoncture du pays, dont les perspectives de croissance ont été revues en baisse par le Fonds Monétaire International.
- Dans cette perspective, les Banques Centrales continuent de considérer que les pressions inflationnistes récentes sont provisoires et devraient s'atténuer avec le ralentissement – en fait la normalisation – de la croissance dans les trimestres à venir. Situation d'attente d'ici la fin de l'année, renforcée en Europe par les élections générales en Allemagne qui marquent la succession d'Angela Merkel, puis le lancement de la campagne présidentielle en France pour le printemps 2022. Le maintien au plus bas des taux directeurs des Banques Centrales devrait servir à contenir les rendements obligataires également sur des niveaux bas, sinon négatifs.

La parole à



Anthony Attia

Directeur groupe des marchés primaires et du post-marché d'Euronext.

Entre 2014 et 2021 il a été Président-directeur Général d'Euronext Paris. Il est également administrateur et membre du Comité d'Audit de LCH S.A, Président des Conseils d'Administration de LiquidShare et d'Elite S.p.A, Administrateur de MTS S.p.A et Vice-Président de la FESE (Federation of European Securities Exchanges).

"On observe un rajeunissement de la population qui s'intéresse à la bourse"

Que pensez-vous du retour en Bourse d'investisseurs individuels ?

Nous observons un retour en bourse des investisseurs individuels en France et en Europe. La tendance a démarré avec l'introduction en bourse de la Française des Jeux en 2019. Depuis, d'autres facteurs y ont contribué. L'attrait des marchés actions a été renforcé par la volatilité engendrée par la crise du Covid. Certaines sociétés ont vu leur cours baisser fortement pendant un certain temps dans cette crise qui, soulignons-le, n'a jamais été financière mais sanitaire. Les investisseurs ont alors perçu l'opportunité d'acheter en Bourse à des prix attractifs. De surcroit, cette tendance est facilitée par les outils numériques et grâce à un accès à la Bourse simplifié, via les applications smartphone et les courtiers électroniques.

Autre tendance notable, le rajeunissement de la population des investisseurs individuels en France est significatif : les actionnaires individuels type ont 10 à 15 ans de moins en moyenne, selon le rapport de l'AMF (de mars 2020), ils sont plus informés et connectés et suivent mieux les tendances.

Une population grandissante a notamment de l'appétit pour les PME cotées, les valeurs moyennes. Ils ont besoin de sens, et souhaitent que leurs investissements soutiennent des projets à impact. Investir dans une entreprise de recherche médicale ou spécialisée dans les énergies renouvelables permet à leur épargne d'avoir un impact sur l'économie réelle.

En 2021, les investisseurs individuels ont été particulièrement actifs sur les introductions en bourse des PME, avec une demande moyenne près de quatre fois supérieure à l'offre sur Euronext Paris. Fin août 2021, les investisseurs individuels participent à hauteur de 87 millions d'euros aux montants levés par les IPOs, contre 33 millions d'euros sur toute l'année 2020.

Ce regain d'intérêt pour la bourse survient après plus d'une décennie de désengagement des particuliers. En effet, depuis la crise de 2008, l'ensemble des actionnaires individuels avait diminué. Les chiffres sont revenus au niveau d'avant crise aux Etats-Unis, mais pas en Europe. On suppose que les cycles sont un peu plus longs en Europe avec des investisseurs plus *risk-averse* (peu disposés à prendre des risques). De plus, aux Etats-Unis, les fonds de pension et l'épargne retraite sont largement investis sur les marchés actions. Enfin, la formation sur l'économie et les marchés n'est pas la même outre atlantique, il y a peut-être aussi aujourd'hui des a priori sur la Bourse en France.

Quel est le profil des investisseurs individuels type ?

La part des détenteurs d'actions en France chez les moins de 30 ans est passée de 11% à 18% de 2019 à 2021

L'âge médian a baissé à 46 ans en 2019 contre 58 ans en 2018. Nous observons un appétit accru des boursicoteurs pour les courtiers qui utilisent les codes du numérique. De nouveaux acteurs tels qu'eToro ou Robin Hood se créent en Europe et aux Etats-Unis, et offrent des environnements plus ou moins sécurisés. Les crypto-monnaies attirent aussi de plus en plus d'attention. Les investisseurs recherchent du rendement et s'informent, notamment via les réseaux sociaux.

Dans ce contexte, la question de la protection des investisseurs, notamment via la transparence des coûts de transaction, est centrale. En Europe, l'environnement est strict, et l'on bénéficie d'une transparence totale sur les coûts de transaction. En France, L'AMF est très vigilante d'ailleurs sur la protection des investisseurs.

En comparaison, la structure de marché aux Etats-Unis est très différente, Robin Hood prétend offrir des services de courtage gratuits. En vérité, les ordres ne sont pas exécutés en Bourse mais par les market makers, il y a une certaine opacité du coût de la transaction.

Quelle est la stratégie d'Euronext ?

Euronext a une stratégie ancrée sur les marchés boursiers européens. La France, les Pays-Bas, la Belgique et le Portugal sont les pays historiques d'Euronext. Depuis, nous avons accueilli les bourses de Dublin, d'Oslo et plus récemment de Milan. Cette dernière permet de diversifier l'activité d'Euronext avec de nouveaux services et marchés.

Euronext consolide les marchés européens sur une seule plateforme technologique, permettant d'améliorer la qualité d'exécution et la liquidité sur les marchés. Une entreprise cotée sur Euronext Paris bénéficie de visibilité auprès de tous les investisseurs internationaux actifs sur nos marchés. Réciproquement, ces derniers ont la possibilité de négocier l'ensemble des valeurs cotées sur Euronext. Notre rôle est d'assurer le bon fonctionnement de nos marchés, leur transparence et leur sécurité et nous travaillons en étroite collaboration avec notre collège de régulateurs dans ce but.

Il est important d'offrir un service de qualité et un traitement équitable de tous les investisseurs, qu'ils soient individuels ou professionnels. Cela passe notamment par la bonne exécution des ordres d'achats et la garantie du meilleur prix. Les actionnaires individuels ne sont pas directement nos clients, ils sont les clients de nos clients, néanmoins nous développons des produits et services qui répondent à leurs besoins, assurant une bonne liquidité sur les marchés.

Quels sont les produits d'investissement à la mode ?

Il faut regarder le futur des ETF (exchange traded funds). Ce sont des produits à la mode qui intéressent les investisseurs, notamment individuels car ils permettent de capturer des tendances au-delà d'une seule valeur. Si vous souhaitez investir sur une économie, une industrie, ou un secteur, vous pouvez investir sur des ETF. Les produits qui répliquent les indices ESG sont particulièrement appréciés et demandés. Nous pensons que le nombre d'indices ESG va croître, des indices sur mesure vont être créés car il y a une forte demande des sociétés de gestion dans ce domaine. Plus généralement, l'accès à la donnée va être critique dans les années à venir pour les investisseurs.

Assemblée Générale



Merci aux adhérents, aux votants !

L'Assemblée Générale se tiendra très bientôt, le lundi 20 septembre, et nous tenons, d'ores et déjà, à remercier l'ensemble de nos adhérents qui se mobilisent et s'impliquent pour la réalisation de cet évènement que ce soit par voie électronique ou par voie postale.

Le nombre de nos adhérents est en constante augmentation, nous avons envoyé 526 606 convocations cette année.

Pour la première fois, nous avons pu envoyer une partie de nos convocations par email, l'opération a rencontré un franc succès auprès des adhérents concernés, nous espérons pouvoir développer cette pratique d'année en année.

Actualité



Réforme de la retraite : un dossier qui va cahin-caha

A l'issue d'un séminaire gouvernemental chargé de dessiner la fin du quinquennat, le premier ministre s'est exprimé sur la réforme de la retraite. Les conditions pour réformer les retraites ne sont « à ce jour toujours pas réunies », a-t-il déclaré. Un constat qui a suscité beaucoup de discussions dès lors que le Chef de l'Etat avait fait savoir qu'il tenait particulièrement à faire aboutir certaines dispositions de la réforme de 2019, interrompue par la crise sanitaire.

Le constat intervient 48 heures après des indiscretions de presse suggérant que l'Élysée trouvait intéressant et opportun de supprimer les « régimes spéciaux », et d'instaurer une pension minimale de 1.000 euros pour les retraités. Attention, ce coup de pouce pour les retraités les plus modestes serait cependant soumis à certaines conditions et limités aux nouveaux retraités et à ceux ayant une carrière complète. Les propos de Jean Castex suggèrent qu'Emmanuel Macron pourrait finalement achever son mandat sans avoir réformé le régime des retraites qui reste pourtant largement déficitaire.

La baisse du nombre de contaminations et la reprise semblaient remettre le sujet sur table mais la position des syndicats, opposés à la réforme, est susceptible d'avoir davantage pesé sur l'évolution des indicateurs sanitaires....

Actualité



Quel est l'impact des activités d'assurance sur la biodiversité ?

Dans son dernier rapport publié en août, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) affirme que le dérèglement touche toutes les régions du monde, à un rythme très rapide, et qu'il s'intensifie de manière sans précédent.

Ce constat souligne de manière implacable dans quelle mesure l'homme bouleverse le climat dans chaque région du monde : l'élévation de la température de l'air et de l'océan, la fonte des glaciers ou la hausse du niveau des mers s'aggravent à un rythme et avec une intensité sans précédent. L'engouement des particuliers pour la finance responsable ne s'en comprend que mieux !

C'est ce moment qu'a choisi la fédération de l'assurance pour informer davantage sur les relations entre assureurs et biodiversité. L'impact direct des activités d'assurance sur la biodiversité est limité, selon la FFSA. En tant qu'entreprise de services, les atteintes directes à la biodiversité sont faibles : pas d'exploitation des ressources naturelles, pas de commercialisation d'espèces animales ou végétales, pas de pollution directe. Seuls les bâtiments (siège, agences), par leur emprise au sol, finalement, contribuent à l'artificialisation des sols. La gestion des sinistres peut également entraîner des impacts négatifs par le biais de l'activité du réseau des partenaires des assureurs. Par exemple, les artisans, intervenant dans les remises en état, et les garages automobiles peuvent générer des déchets parfois dangereux, susceptibles d'avoir des impacts sur la biodiversité s'ils ne sont pas gérés de manière appropriée.

En assurant et en finançant des activités ayant un impact négatif sur la biodiversité, l'assurance peut également indirectement contribuer à des atteintes à la biodiversité. Bien que l'assurance ne soit pas responsable de ces impacts, elle peut conduire des diligences

raisonnables pour que les activités assurées ou financées ne présentent pas d'impact majeur pour la biodiversité. L'assurance peut avoir des impacts positifs sur la protection de la biodiversité en contribuant à financer le capital naturel.

Pour mieux maîtriser les impacts indirects liés aux activités d'assurance, les acteurs peuvent accroître la prise en compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans leurs activités de souscription. Les *Principles for Sustainable Insurance*, initiative des Nations Unies pour une assurance durable, ont ainsi établi un guide sur la prise en compte des risques ESG dans l'activité de souscription en assurance non-vie¹³. Ces travaux ont été menés sur plusieurs années et reposent sur des études et enquêtes auprès de plusieurs marchés et des entretiens avec plus de 50 experts au sein d'organismes d'assurance.

Sont désormais identifiés les principales lignes métiers et secteurs d'activités porteurs de risques par enjeu ESG, y compris sur des enjeux liés à la biodiversité : dégradation environnementale (pratiques minières non-conventionnelles, déforestation, pollution des sols, pollution de l'eau), espèces protégées / sites protégés (impacts sur des sites protégés ou des espèces menacées), pratiques controversées en matière de production d'énergie, pêche illégale.

Nombreux sont les particuliers qui souhaitent investir leur épargne dans des projets qui tiennent compte de l'environnement, tout porte à croire que les assureurs aussi !

Le chiffre du mois



1 sur 6

En 2020, 1 prestation de retraite sur 6 attribuée en 2020 à d'anciens salariés est affectée d'une erreur financière (contre 1 sur 9 en 2016) d'après le COR. L'impact de ces erreurs atteint 1,9 % du montant des prestations nouvelles (contre 0,9 %). On peut anticiper que les erreurs affectant les retraites attribuées en 2020 auront un impact cumulatif de 1,6 Milliard d'euros jusqu'au décès des pensionnés.

Astuce



PER : seuil de rente relevé à 100 euros

En réhaussant le seuil de rente à 100 euros, Bruno Le Maire offre une possibilité de sortir en capital pour tous les plans d'épargne retraite. En épargne retraite, lorsque les contrats ne proposent qu'une sortie en rente une fois l'âge de la retraite atteint, l'assureur pouvait jusqu'ici procéder tout de même à un versement sous forme de capital si le montant de la rente estimé avant la liquidation était inférieur à un seuil réglementaire. Ce seuil était de 40 euros ou 80 euros en fonction des contrats.

Afin de faciliter la mobilisation de l'épargne dans le contexte de la relance, Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, a souhaité élargir cette possibilité de sortir en capital et a décidé de porter ce seuil à 100 euros, pour tous les contrats. Cette mesure permet de soutenir la reprise de la consommation et de favoriser les transmissions entre générations. Elle ne porte pas préjudice au financement à long terme de l'économie, puisqu'elle modifie les conditions de versement mais ne remet pas en cause le blocage de cette épargne jusqu'à l'âge de la retraite.

Cette décision s'inscrit dans le prolongement de la réforme de l'épargne retraite portée par la loi PACTE, qui a déjà offert de nouvelles possibilités de choisir librement la sortie en rente ou en capital. Elle poursuit également un objectif de simplification et de lisibilité, pour continuer à renforcer l'attractivité de cette épargne.

ALLNEWS. "50 ans après la fin de BrettonWoods, qui sont les vrais concurrents du dollar?"
Chronique de Valérie Plagnol à relire [ici](#)

ALLNEWS : "Poubelle obligatoire" Valérie Plagnol à relire [ici](#)

Le Cercle & The Human Safety Net



Le Cercle s'associe au Human Safety Net

Le Cercle des Epargnants s'associe au programme *Human Safety Net*, (THSN) initiative lancée fin 2017 par Generali et qui vise à développer à l'international un «réseau d'entraide dont la vocation est de réunir associations, collaborateurs, distributeurs, partenaires et clients dans un mouvement international de personnes qui aident d'autres personnes».

En France, le programme Human Safety Net décline deux actions : l'accompagnement des entrepreneurs réfugiés et la petite enfance. THSN accompagne les personnes qui bénéficient d'une protection internationale (asile ou protection subsidiaire) en leur permettant de redéfinir leur projet professionnel et de les accompagner s'ils le souhaitent dans l'entrepreneuriat. THSN s'adresse aux enfants issus de milieux défavorisés et vulnérables en accompagnant leurs parents. Il concentre son action sur les 6 premières années de l'enfant, pendant lesquelles les capacités d'apprentissage sont les plus importantes et peuvent s'avérer déterminantes pour sa future évolution sociale.

Dernière actualité de THSN : la crise sanitaire a augmenté nos usages digitaux. Ordinateur Vos enfants sont quotidiennement sur #Internet ?

Découvrez comment les protéger des dangers potentiels du #webTéléphone mobile (réseaux sociaux, jeux en ligne, vidéos...) sur

<https://www.thehumansafetynet.org/fr/parentingtips-fr/francais>

[Accéder au site du Cercle des Épargnants](#)

Votre avis nous intéresse

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et questions sur les sujets d'épargne et de retraite. Vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : [contactez-nous >](#)

Retrouvez le Cercle des Épargnants